

### Informations du président :

- Pas d'EPE avec l'université Lyon 1 ; le seul projet actuel est le projet académique (Graduate school) ;
- Finances : réflexions en cours autour de la création d'une fondation (actions d'ouverture sociale, mieux rémunérer les étudiants qui ne sont pas rémunérés actuellement) : fondation (différentes formes) ou des conventions de mécénat (plus légères) ;
- Travail en cours : projet massif de réorganisation - remettre l'opérationnel au bon niveau, tenir compte des évolutions - se donner le temps d'une réflexion collective pour écouter les collègues - (6 groupes de travail).

### 3 motions proposées et défendues par la CGT :

#### **Motion 1 : soutien aux territoires palestiniens :**

Un rassemblement se tient devant la porte du CA avec des étudiants et personnels qui veulent non seulement voir voter une motion de soutien au peuple et territoires palestiniens mais le boycott des universités israéliennes.

— — —  
*Le Conseil d'administration de l'ENS de Lyon exprime sa pleine solidarité envers tous les membres de la communauté universitaire de l'ENS de Lyon, de la communauté académique française et plus largement de tout notre pays, touchés, d'une manière ou d'une autre, par les tragédies qui frappent actuellement les Israéliens, les Palestiniens et les Libanais.*

*Le nombre de victimes causées par ce nouveau cycle de violence dépasse l'entendement : selon leurs autorités respectives, près de 1 200 Israéliens ont été tués dans l'attaque du 7 octobre<sup>1</sup> dont plus de 800 civils<sup>2</sup>. Le seuil des 30 000 Gazaouis tués, pour l'essentiel des civils, a été franchi début mars, et plusieurs centaines de Palestiniens ont été assassinés en Cisjordanie. Au moins 12 000 enfants ont été tués<sup>3</sup> et des milliers d'autres enfants ont été blessés, amputés – souvent sans anesthésie – ou ont perdu toute leur famille dans les bombardements. Il est manifeste que les milieux intellectuels et académiques, les journalistes, la communauté éducative et universitaire ont été particulièrement ciblés : la plupart des établissements scolaires, qu'ils relèvent de l'UNRWA ou du gouvernement, ont été visés par des bombardements, des milliers d'étudiant·es et d'enseignant·es ont été tués. Toutes les universités de Gaza ont été bombardées, et sont aujourd'hui partiellement ou intégralement détruites<sup>4</sup>.*

*Le Conseil d'administration de l'ENS de Lyon se joint aux appels à un cessez-le-feu immédiat et permanent, et appelle à la levée du blocus de Gaza. Le mode opératoire de l'attaque du Hamas contre Israël, la nature et le nombre des victimes, les mutilations et les humiliations qui ont été perpétrées par le Hamas<sup>5</sup>,*

<sup>1</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2024/01/15/cent-jours-de-guerre-a-gaza-un-bilan-effroyable-et-pas-de-perspective-de-sortie-de-crise\\_6210874\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2024/01/15/cent-jours-de-guerre-a-gaza-un-bilan-effroyable-et-pas-de-perspective-de-sortie-de-crise_6210874_3210.html)

<sup>2</sup> Bilan communiqué par les autorités israéliennes [https://www.liberation.fr/checknews/un-mois-apres-le-massacre-du-7-octobre-connait-on-le-bilan-precis-des-victimes-du-hamas-20231107\\_SS6KFYWBJBHVXPEQIDFSVPXRZI/](https://www.liberation.fr/checknews/un-mois-apres-le-massacre-du-7-octobre-connait-on-le-bilan-precis-des-victimes-du-hamas-20231107_SS6KFYWBJBHVXPEQIDFSVPXRZI/)

<sup>3</sup> Bilan communiqué par le gouvernement du Hamas [https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/30-000-palestiniens-tues-dans-la-bande-de-gaza-des-visages-sur-les-chiffres-20240228\\_J55VGPFTGFGR5MICTPKAJKO6SY/](https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/30-000-palestiniens-tues-dans-la-bande-de-gaza-des-visages-sur-les-chiffres-20240228_J55VGPFTGFGR5MICTPKAJKO6SY/)

<sup>4</sup> <https://euromedmonitor.org/en/article/6108/Israel-kills-dozens-of-academics,-destroys-every-university-in-the-Gaza-Strip>,  
[https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/06/les-douze-universites-de-gaza-detruites-ou-endommagees-par-l-armee-israelienne-c-est-une-guerre-contre-l-education\\_6220463\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/06/les-douze-universites-de-gaza-detruites-ou-endommagees-par-l-armee-israelienne-c-est-une-guerre-contre-l-education_6220463_3210.html)

<sup>5</sup> [https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/crimes-sexuels-du-7-octobre-en-israel-lonu-documente-lhorreur-20240305\\_BG6RY7OMGRCS5KPYVU5WB23JOY/](https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/crimes-sexuels-du-7-octobre-en-israel-lonu-documente-lhorreur-20240305_BG6RY7OMGRCS5KPYVU5WB23JOY/)

- <https://www.midilibre.fr/2024/03/06/viols-en-reunion-mutilations-et-tortures-sexualisees-lonu-confirme-latrocite-des-crimes-commis-par-le-hamas-11806943.php>

ont réveillé des profonds traumatismes dans la société israélienne. Par ailleurs, les bombardements indiscriminés, les discours de déshumanisation des Gazaouis exprimés au niveau du gouvernement israélien, l'intensification de la colonisation, les déplacements massifs d'une population de 2 millions d'habitants, l'intensification du blocus qui conduit en ce moment-même à une famine frappant les plus faibles, la destruction du cadre bâti de villes entières, de toute l'infrastructure éducative, l'ampleur des destructions du patrimoine documentées par l'UNESCO relèvent d'une politique de la terre brûlée et font craindre que les logiques génocidaires l'emportent. La Cour internationale de Justice (CIJ) a reconnu le 26 janvier un risque de génocide contre les Palestiniens de Gaza par Israël et a prononcé des mesures conservatoires qui ne semblent pas, depuis, avoir été respectées. Le Conseil d'administration de l'ENS de Lyon appelle le gouvernement français à œuvrer, conformément à ses obligations en tant que signataire de la Convention de 1948 pour la répression et la prévention du crime de génocide, en vue de prévenir toute violation de ladite convention.

*Plus que jamais, face à la tragédie en cours, le dialogue académique avec toutes les parties s'impose à nous comme une nécessité tant du point de vue de l'éthique de la science que du respect du droit international et des droits humains. Dans le champ académique et éducatif qui est le sien, et conformément aux valeurs exprimées par de nombreuses universités à l'international, le Conseil d'administration de l'ENS demande à l'équipe présidentielle de l'ENS :*

- *De mettre tout en œuvre pour manifester la solidarité de l'établissement à l'égard du monde académique palestinien, et d'être sensible à toute proposition sur le sujet, en particulier au niveau de la ComUE.*
- *De mettre en place un accueil d'universitaires ou d'étudiants réfugiés à Lyon*
- *Lorsque les armes se seront tues, d'aider à la reconstitution du tissu académique palestinien.*
- *De faciliter l'organisation de conférences/séminaires/journées d'étude en lien avec le sujet, en invitant des intervenants et intervenantes palestiniens.nes et israéliens.nes engagés.es dans un dialogue constructif.*

### **Vote : 2 abstentions - 17 pour –motion adoptée**

La question du boycott des universités israéliennes reste ouverte et non tranchée.

**La CGT** rappelle que les universités russes sont actuellement boycottées avec des bourses (ou des passerelles) accordées pour accueillir en France des étudiant.es ukrainiens, et/ou des chercheurs russes potentiellement opposants au régime, et s'en félicite.

Pourquoi ne pas prendre les mêmes décisions ? Pourquoi accepter un « 2 poids 2 mesures » ? Actuellement les universités palestiniennes sont rasées et ne fonctionnent plus.

Un administrateur issu du monde « socio-économique » répond qu'il ne voit pas le lien avec le CA de l'ENS LYON et la situation palestinienne et qu'il semble compliqué de discuter de toutes les guerres.

**La CGT** intervient pour dire que nous ne sommes pas (encore) au CA d'un groupe industriel mais bien celui d'un établissement d'enseignement supérieur qui porte une réflexion (et c'est bien la moindre des choses) sur l'humanisme, l'histoire, et des réponses aux problématiques sociales nationales ou internationales.

Nos établissements doivent continuer de mettre en avant les valeurs prônant la solidarité, l'engagement, la liberté de penser et de critique. Et c'est bien le sujet aujourd'hui.

## **Budget : Actuellement 4 millions de déficit**

---

**Le président** note que l'ENS a un « train de retard » sur les questions de « création de fondation ou autres partenariats » et qu'il nous faut trouver des financements innovants.

**La CGT** remarque que parfois il faut apprécier de regarder les trains passer plutôt que de se précipiter dans le 1er wagon, exemple criant le PPP « partenariat public privé » pour lequel l'ENS s'est beaucoup endettée et qui s'avère être un choix très contestable en terme de maîtrise des finances publiques : choix dénoncé par la CGT à la mise en place du PPP, contre la quasi majorité des administrateurs.trices... visiblement les analyses sont actuellement différentes et donneraient raison aux avis CGT précédents qui dénonçaient ces montages financiers hasardeux, complexes et bien fort coûteux.

**Le président** en convient.

La CGT fait aussi remarquer que pour des trouver ces nouveaux financements il faut du temps : du temps pour les enseignants-chercheurs mais aussi pour les personnels BIATSS dans un contexte budgétaire catastrophique avec comme conséquence directe une campagne d'emplois **NEGATIVE**.

Le gouvernement vient d'annoncer une coupe de 10 milliards d'€ qui sera multipliée par 2 l'an prochain. Visiblement les budgets militaires en pleine expansion sont sanctuarisés alors que les dépenses d'avenir comme celles consacrées à l'éducation, à la jeunesse, à l'enseignement supérieur et la recherche sont amputées. On parle bien de désengagement de l'Etat actuellement sur notre secteur et c'est dramatique.

## Motion 2 austérité budgétaire – **motion adoptée**

---

*Le ministère des finances publiques vient d'annoncer 10 milliards de coupes budgétaires pour l'ensemble des ministères*

*Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, ce décret prévoit pour les trois programmes du MESR une diminution de 588,3 M€ :*

- *Le programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire (15,1 Mds€) moins 80,1 M€.*
- *Le programme 172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (8,2 Mds€) perd 383,1 M€, soit près de 5%*
- *Le programme 231 - Vie étudiante (3,3 Mds€) se voit pour sa part amputée de 125,1 M€, soit près de 4%.*

*Pour la MIREs (Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur) dans sa globalité, qui inclut également par exemple la recherche spatiale ou la recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables, autant de domaines où la recherche publique devrait être largement soutenue pour répondre aux urgences climatiques, écologiques, énergétiques..., l'amputation atteint presque le milliard d'€ (904 247 682 €).*

*Nous dénonçons vigoureusement cette décision qui va encore mettre à mal les conditions financières délicates de l'ENS de Lyon, et qui, par effet de ricochet, va dégrader les conditions de travail, salariales et d'étude des collègues et des étudiants.*

*D'autre part, nous soutenons l'action devant le conseil d'état du président de l'université Jean Moulin Lyon 3 qui déclarait que ces choix politiques étaient contraires aux intérêts de la jeunesse et à la préservation du climat. Cette démarche universitaire vise à faire respecter les principes de droit et à dénoncer une politique budgétaire austère aux conséquences lourdes.*

## Motion 3 mensualisation des vacataires – **motion adoptée**

---

*Une note de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) adressée aux établissements le 4 juillet 2022 comportait des "recommandations pour parvenir à l'objectif de mensualisation". Dans cette note, la DGRH considérait que la problématique de la mensualisation du paiement des vacances ne se posait que "pour une minorité d'agents".*

*Or, l'article 11 de la loi de programmation de la recherche du 24 décembre 2020 a inséré dans le code de l'Éducation un alinéa entré en vigueur le 1er septembre 2022 qui dispose que « la rémunération des chargés d'enseignement et des agents temporaires vacataires (ATV) est versée mensuellement ». Ainsi, les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche sont désormais contraints par la loi de verser **mensuellement** leur rémunération à tou-tes les vacataires d'enseignement.*

*Par conséquent, le Conseil d'État, dans sa décision du 6 février 2024, a fait annuler cette note de la DGRH.*

*LE CA de l'ENS LYON demande l'application et le respect de cet article 11 à l'ENS de Lyon et la mise en place de la procédure administrative fiable et rapide qui doit assurer et pérenniser cette mensualisation.*

## **RIPEC des enseignant.es chercheur.euses (équivalent RIFSEEP pour les BIATSS)**

**Vote** : 4 contre, 4 absentions, 15 pour

Peu (ou en nombre insuffisant) d'élu.es dans ce système injuste. Pas de RIPEC pour tout le monde. Peut-on se féliciter de cette politique de division et de course « aux meilleur.es » ?

Un administrateur de la liste indépendante déclare **« qu'on ne peut plus donner + aux personnes qui ont déjà+ et qu'il faut renforcer les bas salaires »**. Il votera contre ce RIPEC

**La CGT remercie cet élu courageux, et espère qu'il aura la même pugnacité à appliquer ses principes de justice sociale concernant les autres personnels de l'ENS, les BIATSS (NBI\* - Primes dérogatoires – IFSE VIP...)**

**NBI\* : Nouvelle Bonification Indiciaire . ça passe...** le postulat : on stoppe le « donner + à ceux qui ont + et on soutient les faibles revenus » semble être à géométrie variable... Nos espoirs se sont évanouis en quelques secondes.

Nous notons que seulement 2 personnels catégories C font et 6 personnels de catégorie B bénéficient de la NBI pour seulement 15 points chacun. Le gros gâteau étant partagé entre collègues de catégorie A, issus principalement des services centraux et qui pour un certain nombre (17 d'après le dernier état) cumulent avec leur prime mensuelle (pouvant atteindre plus d'un SMIC) « pour responsabilités particulières »

**Vote** : contre 4, abstentions 4, pour 14

## **Nouvelle grille de rémunération des contractuels**

**Vote** : pour unanime

## **Support financier du doctorat (à l'initiative de la CGT)**

**La CGT** est très favorable à cette mesure d'assouplissement du support financier du doctorat. Ce n'est pas une mesure révolutionnaire (on préférerait que toutes les thèses soient financées par l'établissement ou le ministère pendant l'entièreté de leur durée) mais c'est une mesure de bon sens pour les doctorant-es titulaires des concours de l'enseignement (CAPES ou agrégation) : la close du demi-ATER était trop restrictive dans certains cas et cela sanctionnait des doctorant-es qui avaient pourtant répondu à toutes les exigences (passage de l'agrégation ou du CAPES, thèse...). C'est donc très positif de permettre de s'inscrire en thèse tout en enseignant à mi-temps. Avec cet assouplissement, cette possibilité est désormais prise en compte et nous remercions la direction d'avoir pris en compte cette proposition de notre syndicat qui limitera le stress et les inquiétudes pour les enseignants du secondaire au moment de la réinscription en thèse. Cette proposition que nous avons faite permet de mettre en adéquation les contraintes de la scolarité avec l'obligation de passer l'agrégation dans plusieurs disciplines et les règles pour s'inscrire en doctorat.

**Vote** Pour unanime

## **Point de la DAJI sur les prochaines élections :**

**CGT** : nous notons plusieurs erreurs dans la diapo présentée

- . Le CA et CS sont des scrutins de liste à un tour (et non à 2 tours comme la diapo le stipule)
- . Il doit y avoir un dépouillement le soir même du scrutin (et non plusieurs jours après)

À la question CGT du mode de scrutin : aucune réponse n'a été apportée (physique, correspondance, hybride.)

## **La CGT et ses élu.es**